

Contrat tremplin

Cité ouvre l'appel 2025 'Contrat tremplin' : un financement visant à permettre à deux jeunes chercheurs de bénéficier d'un soutien temporaire pour préparer un projet de thèse destiné à obtenir un financement permettant de réaliser une thèse.

L'appel s'adresse aux :

- Jeunes diplômés sans expérience professionnelle ou avec une expérience professionnelle limitée ;
- Chercheurs (sous mandat d'assistant ou contrat de recherche) en début de carrière qui n'ont pas encore déposé de demande de financement d'un projet doctoral.

Eligibilité :

- Remplir les conditions pour obtenir, lors de l'appel 2025, une bourse SH du Conseil sectoriel (CSRV-SH). Cette condition est appréciée au 1^e janvier 2026.

Critères de sélection :

La Commission Permanente Facultaire de la Recherche évaluera les candidatures et basera sa décision sur les critères de sélection suivants :

- Les résultats académiques (en tenant compte prioritairement des résultats obtenus pendant le master, avec une attention particulière aux travaux et particulièrement au TFE) ;
- La motivation du candidat et son appétence pour la recherche ;
- La stratégie RH du promoteur, sur la base des mandats assistants à sa disposition (caractère supplétif de l'appel).

Obligations du bénéficiaire :

Le candidat sélectionné sera tenu de se consacrer pleinement, pendant la durée du financement, à l'élaboration de son projet de recherche en vue d'une soumission à un (ou plusieurs) appels permettant le financement d'une recherche doctorale.¹

¹ Le bénéficiaire d'un contrat tremplin est vivement encouragé à soumettre au Bureau recherche son projet de recherche avant soumission à un instrument de financement.

En cas d'obtention d'un financement permettant de conduire une recherche doctorale à temps plein pendant la durée du financement 'tremplin', celui-ci prend automatiquement fin. Le bénéficiaire est tenu d'informer le Bureau recherche en cas d'obtention d'un autre type de financement ou contrat de travail.

Documents à soumettre avec la candidature :

- Un curriculum vitae, renseignant en particulier les résultats académiques du candidat (en distinguant les résultats obtenus pour les travaux effectués et particulièrement le TFE) ;
- 1 demi-page dans laquelle le candidat expose sa motivation à entreprendre une recherche doctorale, notamment en indiquant ce qui l'attire dans la recherche et ce qui lui a plu dans ses expériences de recherche passées ;
- 1 demi-page dans laquelle le candidat décrit son TFE ou, à défaut de TFE, un autre travail écrit (travail rédigé dans le cadre d'un cours, ou dans le cadre d'une activité professionnelle) ;
- 1 lettre de soutien du promoteur (dans laquelle le promoteur confirme sa volonté et sa capacité à encadrer le projet et met en lumière les qualités de chercheur du candidat ; le promoteur est également invité à expliciter sa stratégie RH et les contraintes RH auxquelles il doit faire face, en particulier en ce qui concerne les mandats d'assistants dont il dispose).

Informations pratiques :

- Candidatures à déposer pour le **05 septembre 2025** à midi au plus tard.
- Les dossiers sont à envoyer à l'adresse *vicedoyendroit.recherche@uliege.be* avec *juliette.renard@uliege.be* en copie.
- Modalités d'engagement à fixer en concertation avec le Bureau recherche.